LA SAINTE MESSE

PAR LE RÉV. P. MARTIN DE COCHEM

Des Frères Mineurs Capucins

SEULE TRADUCTION FRANÇAISE AUTORISÉE

AVEC L'APPROBATION DE SON EXCELLENCE MGR FERRATA, NONCE APOSTOLIQUE, DE LL.
EE. LES CARDINAUX BOURRET ET LECOT, DE NN. SS. LES ARCHEVÉQUES ET
ÉVÉQUES DE LYON, GRENOBLE, MOULINS, MEAUX, NIMES, VERDUN,
AGEN, BELLEY, ETG.

Préface par le T. R. P. Monsabré

Des Frères Prêcheurs

Sixième édition, revue et corrigée.

1 vol. m-12...... \$0.63

CHAPITRE PREMIER

DE L'ESSENCE DE LA SAINTE MESSE

La sainte Messe est nommée en latin Sacrificium. Ce mot désigne tout ensemble une immolation et une offrande. Le sacrifice est un tribut offert à Dieu seul, par un de ses serviteurs spécialement consacrés, pour reconnaître et affirmer la souveraineté du Tout-Puissant sur les créatures.

Que le sacrifice, ainsi expliqué, ne convienne qu'à Dieu seul, saint Augustin nous le prouve par l'usage universel et constant de tous les peuples. "Qui a jamais pensé, dit-il, qu'on puisse offrir des sacrifices à d'autres qu'à Celui qu'on reconnaît pour Dieu ou qu'on donne pour tel?" Le même Père dit encore ailleurs: "Le démon ne demanderait à ses adorateurs aucun sacrifice, s'il ne savait que le sacrifice appartient à Dieu seul. Beaucoup de tyrans se sont attribué des prérogatives divines; très peu ont ordonné qu'on leur sacrifiât, et ceux qui l'ont osé cherchaient à se faire passer pour des dieux."

Suivant la doctrine de saint Thomas, c'est une loi si naturelle de sacrifier au Dieu tout-puissant que l'homme y est porté de lui-même. Nous ne voyons pas, en effet, qu'Abel, Noé, Abraham, Job et

les autres patriarches aient eu besoin pour cela d'un ordre ou

d'une particulière inspiration d'en Haut.

Non seulement les vrais croyants ont spontanément sacrifié à Dieu, mais les païens l'ont fait également pour honorer leurs idoles. Le Seigneur a commandé aux Israélites, dans la loi qu'il leur a donnée, de lui offrir un sacrifice quotidien, qu'ils entouraient aux grandes fêtes d'une solennité particulière. Ils ne devaient pas se contenter d'immoler des agneaux, des brebis, des veaux et des bœufs, mais ils devaient encore les offrir avec des cérémonies spéciales accomplies par des prêtres. Ceux-ci, pendant le chant des psaumes et au son de la trompette, égorgeaient les animaux, les dépouillaient, en répandaient le sang et en brûlaient la chair sur l'autel. Tels étaient les sacrifices judaïques, par lesquels